

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 63 (1983)
Heft: 1: Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie 16-25 avril 1983

Rubrik: Les manifestations de la Chambre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

SOIRÉE DE GALA DE LA FOIRE EUROPÉENNE DE L'HORLOGERIE ET DE LA BIJOUTERIE A L'HOTEL RITZ A PARIS

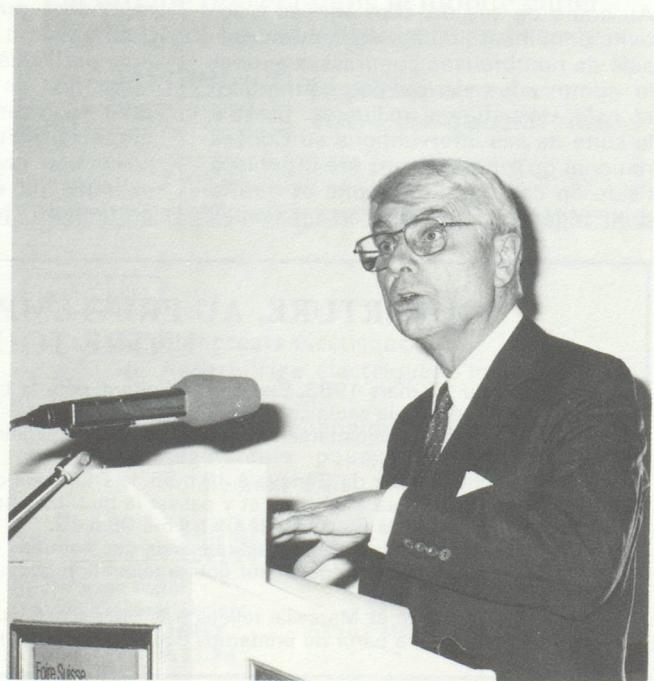


Monsieur Frédéric P. Walthard, Directeur Général de la Foire Suisse d'Échantillons et son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France à son arrivée à l'Hôtel Ritz.

Au cours d'une brillante soirée organisée au Ritz le 24 janvier 1983 sous les auspices de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France, Monsieur Frédéric P. Walthard, Directeur Général de la Foire Suisse d'Échantillons, a évoqué l'essor et la renommée internationale de la Foire Européenne de l'Horlogerie et de la Bijouterie, qui a fêté l'an passé son 10^e Anniversaire.

De nombreuses personnalités parisiennes et des milieux professionnels assistaient à cette réunion d'information, organisée avec le concours de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Lors de son exposé, Monsieur Walthard insista sur la nécessité dans laquelle se trouvent aujourd'hui les horlogerries européennes de travailler solidairement face à la concurrence extra européenne et de renforcer dans cet esprit la collaboration franco-suisse.



Monsieur André Geiser, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France, pendant son discours d'introduction.

LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

MONSIEUR MICHEL JOBERT, MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR, HÔTE D'HONNEUR DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE



A l'occasion d'un dîner-conférence, la Chambre de Commerce Suisse en France a eu l'honneur d'accueillir, le 25 janvier 1983, en présence de Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France, Monsieur Michel Jobert, Ministre d'État, Ministre du Commerce Extérieur, qui a présenté, devant un auditoire très nombreux, un exposé sur « la situation du commerce extérieur de la France ».

Son Excellence Monsieur François de Ziegler, accompagné de son épouse, accueillant Monsieur Michel Jobert.

M. Michel Jobert a d'abord rappelé que la France a eu, tout au long de son histoire, un comportement protectionniste sans lequel, d'ailleurs, elle aurait été éliminée de la compétition économique. Il en est, selon lui, de même aujourd'hui, à plus forte raison que le pays s'est enfoncé dans un lourd déficit commercial de près de cent milliards de francs français. C'est non sans humour que M. Michel Jobert fit allu-

sion aux reproches des Suisses envers le protectionnisme français. Tout en précisant que la Suisse n'était certes pas protectionniste, il se référa à son marché agricole, relativement fermé et, dans le domaine des équipements électriques, à certaines normes de sécurité édictées surtout pour protéger son marché.

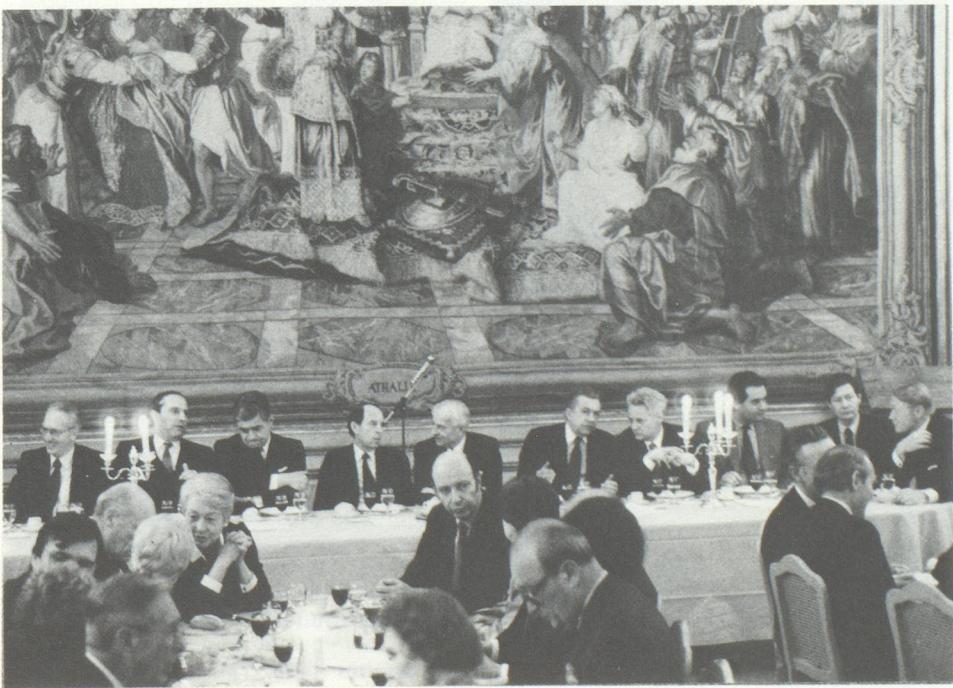
Le Ministre français du Commerce extérieur justifia la nouvelle réglementa-

tation rendant obligatoire l'usage de la langue française dans divers documents (modes d'emploi, etc.), celle-ci ayant pour principal but de mieux « informer les consommateurs ».

En ce qui concerne les restrictions aux mouvements des changes et les incidents douaniers, le Ministre du Commerce Extérieur a déclaré que cette situation n'est jamais que « le miroir des inconséquences de la France ».

De gauche à droite :

- Monsieur Max Hediger, Président de l'Union des Chambres de Commerce suisses à l'étranger
- Monsieur Michel Habib-Deloncle, ancien Ministre, Président de la Chambre de Commerce Franco-Arabe
- Son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France
- Monsieur Michel Jobert, Ministre d'État, Ministre du Commerce Extérieur
- Monsieur André Geiser, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France
- Monsieur Roger Pichard du Page, Conseiller du Commerce Extérieur de la France, Directeur Général du Comité Français de la Chambre de Commerce Internationale
- Monsieur Adolf Lacher, Représentant permanent adjoint de la Suisse près l'O.C.D.E.
- Monsieur Laurent Delpech, Conseiller Technique au Cabinet de Monsieur Michel Jobert.



LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

L'ÉCONOMIE DU CANTON DU TESSIN DANS LE CONTEXTE SUISSE ET DANS LE CADRE DES LIAISONS ENTRE LE NORD ET LE SUD DE L'EUROPE

A l'occasion d'un déjeuner-conférence le 3 mars 1983, la Chambre de Commerce Suisse en France a accueilli comme conférencier Monsieur Flavio Cotti, Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'Économie publique du Canton du Tessin.

Celui-ci brossa un tableau de la situation économique du Tessin et rappela tout d'abord que son développement fut retardé au siècle dernier par les frontières politiques et la barrière des Alpes. L'ouverture du tunnel du St Gottard, moment important dans l'histoire du Tessin, ne réussit pas à arrêter l'émigration tessinoise où la France, pays d'accueil par excellence, joua un très grand rôle.

C'est seulement après la seconde Guerre mondiale que le Tessin connut un réveil socio-économique et ce petit canton, typiquement d'émigration, s'est

transformé en un canton d'immigration (à peu près 50 % de la population active tessinoise est aujourd'hui étrangère et comporte une grande part de travailleurs frontaliers). Son économie est en outre très largement diversifiée.

Aujourd'hui, la population tessinoise représente 4,2 % de la population suisse. Il est intéressant de noter que 65 % des salariés tessinois sont occupés dans le secteur tertiaire (33 % dans le secteur industriel et 2 % dans celui de l'agriculture). Le tourisme bien sûr est un des éléments moteurs du secteur tertiaire, mais aussi les activités financières et bancaires pour lesquelles le Tessin occupe une des premières positions en Suisse.

Conscient de l'intérêt que peut représenter pour son économie une ouverture vers la Suisse romande et la France, le Canton du Tessin œuvre,

depuis ces dernières années, à mieux se faire connaître de ses cousins latins et espère ainsi contrebalancer les influences étrangères qui interviennent activement dans cette région de la Suisse. Ses espoirs d'ouverture semblent d'ailleurs se concrétiser par la concession d'une ligne aérienne Lugano-Berne-Paris, qui sera exploitée par la Compagnie Crossair dès la fin du mois de mars 1983.

Le déjeuner du 3 mars fut également l'occasion – soulignons-le – pour les membres de la Chambre de Commerce Suisse en France de prendre congé de Monsieur Albert Gruebel, Ambassadeur plénipotentiaire, Délégué du Conseil fédéral près l'O.C.D.E., sur le point de prendre sa retraite, qui a toujours suivi avec bienveillance et amitié les activités de la Compagnie.



M. Pierre Graber, Ancien Président de la Confédération helvétique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE MARSEILLE ET DU SUD-EST

L'Assemblée Générale de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France a eu lieu à Marseille le 17 mars 1983, sous la Présidence d'honneur de Monsieur René du Plessis, Consul Général de Suisse à Marseille.

A cette occasion, Monsieur Georges Bornand, Président de la Section depuis 1979, a transmis sa charge à Monsieur Robert Siegrist, élu à l'unanimité.

Lors du dîner qui prolongea cette

Assemblée, Monsieur Pierre Graber, Ancien Président de la Confédération helvétique, prononça un discours très chaleureusement applaudi sur « l'Organisation politique de la Suisse ». Plusieurs questions lui furent posées, concernant principalement l'intégration européenne de la Suisse, l'adhésion éventuelle de la Suisse à l'ONU, et la politique d'immigration en Suisse.

Cette soirée fut honorée de la présence de l'Ambassadeur de Suisse en France et de Madame de Ziegler.